

# BULLETTIN COMMUNAL



## Le Mot du Maire...

Traditionnellement, en fin d'année, lorsqu'on mesure que les jours du calendrier se sont enfuis l'un après l'autre, chacun d'entre nous, avec plus ou moins d'indulgence ou de regret, fait le bilan d'une nouvelle page qui se tourne à jamais dans son existence. Démarche tout à fait naturelle que celle de regarder une dernière fois par-dessus son épaule ce temps qui s'en va ! Il en est de même chez les responsables de tout ordre, ceux qui ont en charge une entreprise, une association ou comme moi une commune. Tous, nous revenons une ultime fois sur les faits marquants de l'année qui s'achève.

- ❖ Pour la commune, le dernier en date a été la vente de l'exploitation Beyer Braun qui nous a pris beaucoup de temps et d'énergie. Aujourd'hui dans le portefeuille de la SAFER, cette exploitation attend un ou plusieurs acquéreurs. La commune a fait savoir qu'elle était intéressée par l'ensemble du lot pour une destination agricole et artisanale.
- ❖ Le mois de novembre a été marqué par l'inauguration du local des pompiers et de l'atelier communal .Après trois années de travaux, nos pompiers disposent aujourd'hui d'un local et d'un équipement de premier ordre. A eux d'en prendre soin ! Mon grand souhait serait que ce nouveau bâtiment permette de dynamiser un peu plus la section locale. Le même jour, nous avons également assisté à la passation de commandement entre Claude Simler et Benoit Rudloff. Un grand moment d'émotion pour l'ancien et le nouveau chef de corps !
- ❖ Autre chantier en cours d'achèvement : le lotissement Nachtweid ! Les ventes des lots dans le lotissement « basses consommations » pourront intervenir courant janvier. Le Grenelle de l'Environnement a confirmé nos objectifs et conforte les acquéreurs dans leur démarche. La seule ombre au tableau aura été l'avenant au marché d'assainissement qui a fait augmenter le prix du terrain.

Les prochaines élections communales approchent. Les finances et le temps n'ont pas permis de faire aboutir tous nos projets (rue de l'école, façade extérieure de l'église et aménagement du cimetière).

Avons nous été trop ambitieux ???

J'ai pu me rendre compte que la gestion d'une petite commune est bien compliquée. Trouver le juste milieu entre le souhait des uns et les exigences des autres n'est pas une mince affaire. Ecouter, respecter les avis divergents, faire les synthèses et prendre des décisions pour assurer à notre commune une vie paisible et heureuse, a été et restera ma devise. On ne peut malheureusement jamais satisfaire tout le monde. Il faut agir pour le bien de la collectivité et uniquement dans l'intérêt de celle-ci.

Je profite du dernier bulletin de ce mandat pour remercier tous ceux qui m'ont soutenu durant ces sept années et plus particulièrement mes adjoints, les conseillers municipaux avec lesquels les réunions ont toujours été constructives. Je regrette que l'ensemble de l'équipe municipale ne sollicite pas un renouvellement de mandat, et je souhaite d'ores et déjà la bienvenue à tous ceux qui décideront de s'embarquer sur le BOESENBIESEN 2008.

Affirmons ensemble, pour l'année 2008, notre envie de réussir dans tous les domaines et de fédérer encore plus toutes les énergies pour maintenir, voire améliorer la qualité de vie à Boesenbiesen.

Joyeuses fêtes de Noël, bonne et heureuse Année 2008 !

# ETAT CIVIL 2007

## Naissances

- ❖ Le 09 juin 2007 à Colmar **Lucas** Grégory Arthur  
Fils de LOUP FOREST Christophe et Nathalie née SIMLER  
64 Rue Principale
- ❖ Le 28 juillet 2007 à Sélestat **Hugo** Thierry Claude  
Fils de SIMLER Nicolas et RATHOUIS Delphine  
15 Rue Principale
- ❖ Le 29 septembre 2007 à Sélestat **Ilona**  
Fille de WITTNER Michaël et Nadia née SIMLER  
4 Rue Schmittlach



## Mariages

- ❖ Le 16 juin 2007 à Boesenbiesen **JEHL Marc** Laurent Philippe  
Et **BERNARD Isabelle** Martine Raymond 

## Décès

- ❖ Le 16 janvier 2007 à Colmar **STADTLER Marie Rose** née SCHMITT
- ❖ Le 20 janvier 2007 à Colmar **DENU Joseph**
- ❖ Le 7 décembre 2007 à Marckolsheim **LACHMANN Jean Mathias**

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES



**GOETZ Emile**

le 14 mars  
80 ans



**SIMLER Clotilde**

Le 14 juillet  
80 ans



**Noces d'Or Epoux**

MONIER Arsène  
50 années de mariage

Félicitations à tous et tous nos vœux de longévité et de santé...

# CLIN D'ŒIL



*Mlle RATHOUIS Delphine,  
M. SIMLER Nicolas et leur fils Hugo  
se sont installés à Boesenbiesen.  
Ils résident au 15 Rue Principale*

*Mlle KREDER Marie-  
Anne habite depuis  
février 2007 avec M.  
BRAUN Stéphane au  
38 Rue Principale.*



**A toutes et tous nous souhaitons une cordiale  
bienvenue ou un bon retour au village.**

# HEUREUX ANNIVERSAIRES

A toutes les personnes qui fêteront leur « grand anniversaire » au courant de l'année 2008, nous présentons nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé.

10 janvier	75 ans	M. GASCHY Antoine
20 janvier	73 ans	Mme LOOS Alphonsine
24 janvier	75 ans	M. RUDLOFF Jérôme
26 janvier	75 ans	M. MONIER Arsène
26 janvier	83 ans	M. HARTZ Paul
6 février	87 ans	Mme KEUSCH Marie-Marthe
16 février	72 ans	Mme SALBER Erna
20 février	76 ans	Mme GASCHY Marie-Antoinette
7 mars	78 ans	M. DAUBINET Chrétien
8 mars	72 ans	Mme BRAUN Yvonne
9 mars	71 ans	M. FOEGEL Joseph
14 mars	81 ans	M. GOETZ Emile
15 mars	77 ans	Mme SIMLER Joséphine
20 avril	84 ans	Mme SCHWOEHRER Jeanne
1 <sup>er</sup> mai	73 ans	M. GASCHY Paul
7 mai	85 ans	Mme HETZER Jeanne
8 juillet	72 ans	Mme MONIER Hermine
11 juillet	73 ans	Mme RIEGERT Cécile
12 juillet	70 ans	M. GASCHY Jean
14 juillet	81 ans	Mme SIMLER Clotilde
19 juillet	82 ans	Mme HARTZ Marthe
20 juillet	72 ans	M. BRAUN Antoine
27 juillet	83 ans	M. RIEGERT René
27 août	81 ans	Mme ENTERLE Marie-Louise
6 septembre	82 ans	Mme LACHMANN Marthe
12 septembre	83 ans	Mme HESS Anne
15 septembre	88 ans	Mme JEHL Marie-Thérèse
27 septembre	77 ans	Mme GOETZ Madeleine
11 octobre	94 ans	Mme BRAUN Anne
21 octobre	80 ans	Mme FAUTH Yvonne
23 octobre	70 ans	Mme GASCHY Monique
26 octobre	78 ans	Mme RUDLOFF Marguerite
30 octobre	71 ans	M. SALBER Maurice
6 novembre	83 ans	M. RIEGERT Raymond
28 novembre	85 ans	Mme KEUSCH Elise
5 décembre	73 ans	M. ROHR Fernand
16 décembre	73 ans	Mme ROHR Jeannette
26 décembre	74 ans	M. HERTH Julien



# Vor hundert Jahr: 1908

## Naissances

Le 30 mars : **SCHMITT Ephraem**, fils de Antoine SCHMITT & Virginie BOOTZ,  
décédé le 20/02/1918, à l'âge de 10 ans.

⇒ *maison détruite - où habitent Odile et Sarah PRECHTL*

Le 22 avril : **Georges ZUMSTEEG**, fils de Joseph ZUMSTEEG et Scholastique HETZER. Il épousa Odile GASCHY le 26/06/1934.  
Il est décédé à Sélestat le 06/09/1987, à 79 ans.

**Marc ZUMSTEEG**, son frère jumeau, décédé à l'âge de 10 semaines

⇒ *Maison détruite - où habite Marie-Louise ZUMSTEEG*

Le 15 juin : **TAGLANG Robert**, fils de Jean TAGLANG & Thérèse LOOS,  
Il décédé le 19/05/1983 à Colmar, à 75 ans

⇒ *gîte SCHILDKNECHT*

Le 27 juin : **RAUCH Cécile**, fille de Victor RAUCH & Marie-Anne SCHMITT,  
décédée le 22/03/2005, à Strasbourg, à l'âge de 97 ans.

⇒ *maison détruite - où habite Bernard GASCHY*

Le 15 octobre : **HOFFER Marie-Alice**, fille de Auguste HOFFER & Madeleine OTTENWELTER.  
Elle fut l'épouse d'Ignace GASCHY. Décédée le 20/04/1986, à l'âge de 78 ans.

⇒ *maison habitée par Pierre LEMARE*

## Décès

Le 20 février : **Théodora KLINGER**, à 79 ans, née à Houssen,  
épouse de RITZNETHALER Joseph

Le 28 mai : **André KEUSCH**, à 90 ans, célibataire,  
fils de André Sébastien KEUSCH. et Henriette JEHL

Le 3 juillet : **Marc ZUMSTEEG**, à 10 semaines,  
fils de Joseph ZUMSTEEG et Scholastique HETZER

Le 20 décembre : **Eugénie WOEHRLY**, à 8 ans,  
fille de Joseph WOEHRLY et Elisabeth UNTERSINGER

# Vor hundert Jahr : 1908

## Mariages

### Le 11 février :

Marie-Elisabeth LOOS, fille de Georges LOOS & Marie-Anna SCHORTER, née le 26/2/1888 (native de la maison habitée par Alphonsine LOOS)

&

Alexandre JEHL, jardinier, né le 18/3/1880, fils de Louis JEHL & Elisabeth JAEGLER, Sélestat

### Le 28 février :

Marie-Anna SCHMITT, fille de Jean SCHMITT & Maria BLOCH, née le 7/11/1888

(maison détruite sur le terrain voisin de PRECHTL)

&

Victor RAUCH, maçon, né le 7/8/1882, fils de Gervais RAUCH & Adelaïde ADAM

### Le 12 juillet :

Marie-Eugénie SCHENCKBECHER, fille de Auguste & Thérèse JAEG, née le 7/3/1879 (maison détruite - où habite François SCHWOEHRER)

&

Georges MORITZ, coiffeur, né le 7/12/1877, fils de Louis MORITZ & METZGER ?

### Le 6 novembre :

Mathilde KENCKY, fille de André HENCKY & Elisabeth LAUBER, née le 13/2/1880

(maison habitée par WALCZAK Rosa)

&

Céleste TAGLANG, tisserand, né le 16/9/1880, fils de Joseph TAGLANG & Cécile E. ZUMSTEEG (maison habitée par TAGLANG François)

# Repas des aînés du village

Pour perpétuer à la tradition, le conseil municipal de Boesenbiesen avait convié le 14 janvier dernier les personnes de plus de soixante ans ainsi que le personnel communal au repas de début d'année.

Le maire Jean-Blaise Loos salua les personnes présentes, les membres de l'équipe municipale, le personnel du corps enseignant et communal ainsi que le curé Klos Miroslaw. Il eut une pensée particulière pour les personnes absentes pour raisons de santé, en maison de retraite, à l'hôpital. Une minute de silence fut observée pour Mme Stadler, décédée quelques jours plus tôt. Cette année, 38 aînés furent présents sur 69 invités.

Le repas gastronomique, entièrement cuisiné sur place, et servi par l'équipe municipale, fut une fois de plus fort apprécié.

L'animation fut assurée par une dizaine d'enfants du Club des Jeunes qui montèrent sur scène pour présenter une pièce de théâtre, spécialement réalisée pour l'occasion, sous la direction de Lucienne.

Au cours de l'après-midi, les anciens entonnèrent la Marseillaise des Retraités et des poèmes furent contés. Une projection de photos du village eut également lieu.

Après avoir passé un agréable moment de détente et de convivialité, rendez-vous fut aussitôt donné pour l'année prochaine.



# RECENSEMENT POPULATION

Le recensement de la population permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.)

Depuis 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Boesenbiesen, ont été réparties en cinq groupes (un par année civile)-constitués sur des critères statistiques. Ces communes effectuent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans.

## **BOESENBIESEN a fait partie du groupe de communes recensées en 2007.**

Du 18 janvier 2007 au 17 février 2007 a eu lieu l'opération de recensement de la population de Boesenbiesen.

Tous les habitants ont donc été sollicités dans le cadre de cette opération civique et obligatoire.

La secrétaire de mairie, Anne-Pia SCHMITT, a été chargée de mener à bien ce recensement. Ainsi par tous les temps, elle a sillonné les rues du village à la rencontre de chaque foyer. Chaque logement a fait l'objet d'un questionnaire détaillé, tout comme les habitants de ce dernier. Grâce à la collaboration de tous, le recensement a même pu s'achever avant la date butoir du 18 février 2007.

Après étude de ces questionnaires, Boesenbiesen compte :

- **108 résidences principales**
- **3 résidences secondaires**
- **299 habitants.**

Ces chiffres relatent la situation au 18 janvier 2007. Ils correspondent à la population légale de Boesenbiesen qui entrera en vigueur en 2008. Au niveau communal ce chiffre est important car bon nombre de dotations attribuées à la commune sont calculées en fonction de la population légale de la commune.

Depuis, le village a connu 3 naissances, une dizaine d'arrivées et 4 départs. Le seuil des 300 habitants semble donc dépassé ? Réponse au prochain recensement, en 2012.

**A tous rendez vous est fixé dans 5 ans !**

# EN MARTINIQUE POUR LES 55 ANS

Ce mois de mars ne pouvait pas mieux commencer pour 31 « veinards » qui, très tôt le matin du 1<sup>er</sup> mars, partent à destination de la Martinique via Strasbourg et Paris.

En effet, les membres des trois classes de Boesenbiesen et Schwobsheim, accompagnés d'amis, avaient programmé ce voyage de rêve pour fêter leurs 55 ans sur l'île aux fleurs et sous les cocotiers.

Diverses excursions sont organisées, le Nord de l'île avec ses paysages luxuriants, les fonds marins du Sud, le marché de Fort de France, les distilleries de canne à sucre,

les plantations de bananes, etc.

La mer avec sa plage, à quelques minutes de l'hôtel, attire bien sûr beaucoup de monde. La joyeuse et bruyante band d'alsacien se fait bien remarquer et s'amuse comme des gamins.

Après le dîner, les vacanciers se retrouvent au bar pour assister aux spectacles et animations, déguster les nombreuses variétés de « punch ».

Le séjour enchanteur se termine le 9 mars.



## FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH

Le 25 mars, Boesenbiesen a contribué à sa façon à la vitalité du dialecte alsacien lors de la fête « un printemps pour notre langue » coordonnée par l'association E Friehjohr fer unseri Sproch et l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA).

Les enfants des écoles maternelles et primaires du RPI Boesenbiesen/Schwobsheim ont débuté le programme par des comptines et des chants en alsacien. Dans le cadre d'un concours de dessin organisé par l'OLCA sur thème des fables de La Fontaine en dialecte, les écoliers ont appris « le loup et l'agneau » et « le corbeau et le renard » qu'ils ont récités sur scène.

Après les élèves, ce fut au tour de deux séniors du Club OWEROT, Jean et Joseph, de présenter un exposé toponymique fort intéressant de la commune. A partir de cartes anciennes, ils ont expliqué l'origine et l'étymologie des noms, des lieux et des parcelles communales avant le remembrement. En 1830, Boesenbiesen comptait quarante familles. Aujourd'hui le village en compte plus du double. L'exposition « cartes anciennes et récentes » du ban commune a demandé plusieurs soirées de recherches cadastrales. Dans ce travail, le Club OWAROT a été aidé par le Maire, ses adjoints et deux conseillers municipaux (Christophe et Mathieu).

La suite de l'animation a été assurée par les membres du Club des Jeunes qui ont montré leur talent d'acteurs dialectophones en montant sur les planches pour jouer deux petites pièces de théâtre :

- D'r Pépé esch verkält
- D'r MIsele màcha Feria

Pierrette et Noémie avec leur dialogue entre une grand-mère et sa petite fille ont ému les spectateurs en les faisant traverser le 20<sup>ème</sup> siècle avec ses joies et ses peines, les guerres et malheurs liés à l'occupation allemande mais également les progrès économiques, la construction de l'Europe pour une paix durable.



Pour la cinquième année consécutive, toutes les associations locales et les enfants des écoles accompagnés de leurs maîtresses ainsi que la municipalité, ont participé à cette après midi récréative, main dans la main, pour le plaisir du public venu nombreux et pour le renouveau de notre langue régionale.

En conclusion, en quelques phrases en alsacien extraites du lot d'accueil de M. le Maire :

« E Friehjohr fer unseri Sproch escg fer uns alli, wo noch stolz senn uf unseri Miettersproch, d'Glagahéit fer ebs Spezials de Litt un vor allem d'r Jugend àz'bieta. Jeda sott sech sàga : was kà ech màcha : « viel kleiní Bachla màcha auí e grossa Fluss ». Gwess esch alles was d'Sproch àbelàngt, d'Pflecht vo des Fàmelia un vo d'r Schüel àwer wann noch làng jeda em ànd'ra d'Schuld en d'Schüel well schíwa, kummt a Momant, wo uns nur noch d'Auiga bliwa zum hila. »

# NETTOYAGE DE PRINTEMPS OSCHTERPUTZ

Le samedi après l'arrivée officielle du printemps connaît chaque année la sortie de nettoyage du banc communal.

Cette année, pour la 6<sup>ème</sup> édition dans notre village, la sortie prévue le 31 mars a été annulée en raison du maes écoliers des 2 classes s'équipent de gants et de sacs poubelles mis à disposition par la mairie et le SMICTOM d'Alsace Centrale. La répartition des groupes permet de « couvrir » l'ensemble du territoire communal.

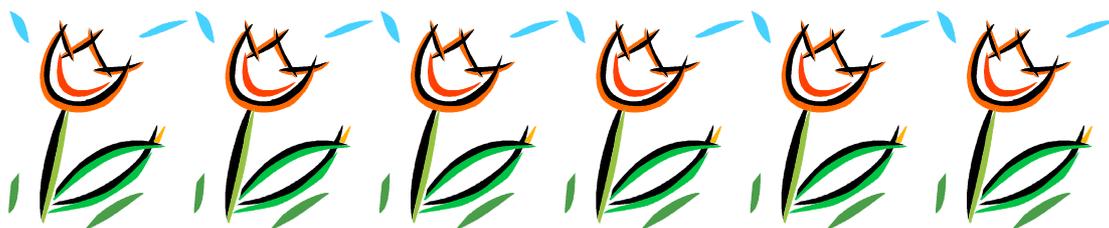


Tout est ramassé et trié : papier, bouteilles, ...et autres débris. Les objets les plus volumineux sont directement chargés sur la remorque. Il semble que les sacs plastiques sont moins remplis que les années précédentes. Y a-t-il eu une sensibilisation des usagers de nos routes et chemins qui évitent de tout jeter dans la nature ? ou y a-t-il eu moins de passants ? ou bien ... ?

Le nettoyage de printemps 2008 nous donnera peut être des éléments de réponse.

La marche le long des routes et chemins de notre commune permet d'analyser comment est respecté notre environnement. Le beau soleil de cette matinée donne l'impression de rendre encore plus propre et accueillant les accotements de nos routes et chemins.

Après une matinée bien remplie, bénévoles et écoliers se retrouvent dans la cour d'école autour d'une table dressée par la municipalité pour une remise en forme. Fin de la mission bénévole.



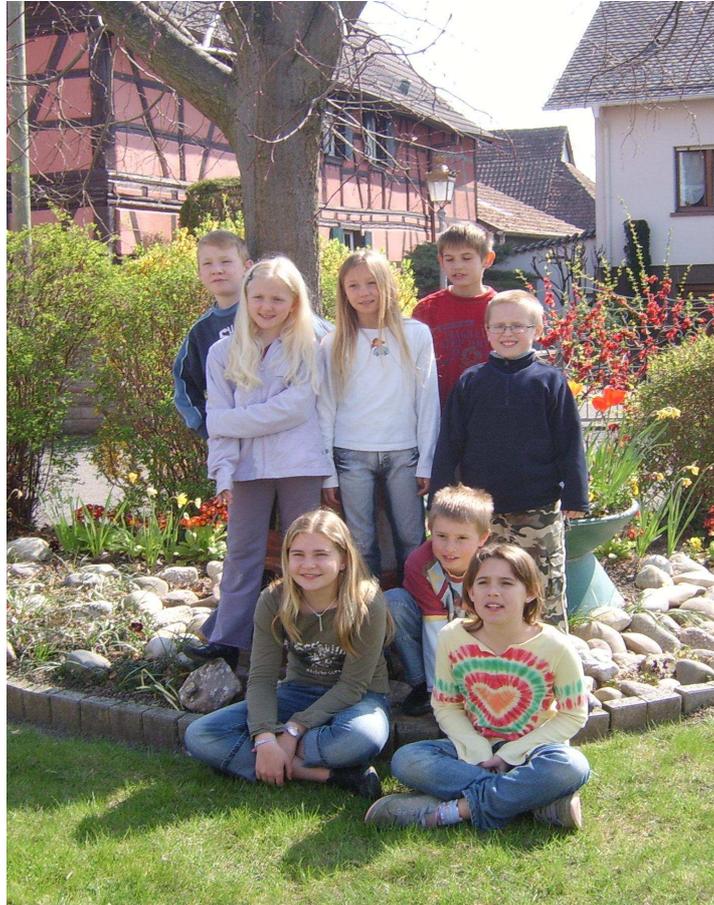
# FLEURISSEMENT

Ce soir de printemps les amateurs de fleurissement se sont retrouvés à la salle socioculturelle pour écouter les conseils de Mr BROMBECK, responsable du service fleurissement de la ville de Marckolsheim.

Après une présentation vidéo des réalisations florales 2006 du village commentée par celui-ci, il nous présenta sa manière d'aborder le fleurissement. Il parla des mélanges de couleurs à essayer et des variétés de graminées à rajouter aux massifs pour y apporter du volume ou de la hauteur. Il partagea avec nous sa passion des fleurs et de l'embellissement des espaces d'une commune et répondit aux questions des participants de cette soirée qui se termina autour du verre de l'amitié.



# PREMIERE COMMUNION



Dimanche 13 mai 2007 fut jour de fête pour 8 enfants de Boesenbiesen :  
*Maxime, Pauline, Nathan, Catherine, Adrien, Célia, Gaël et Antonia .*

Ce jour-là , après s'être préparés de longs mois, à l'église, ils se sont réunis, entourés de leurs parents, familles et amis, pour chanter leur joie et accueillir Jésus dans leur cœur pour la première fois. Aux sons de leurs instruments de musique, par leurs chants, et leurs prières, ils ont embelli la cérémonie, célébrée par le Père Roger.

## Première Fête de quartier

Le dimanche 24 juin, pour la première fois, une fête de quartier fut organisée à Boesenbiesen ; une cinquantaine de personnes, des rues Schmittlach et Nachtweid, toutes nées entre 1960 et 2007, se sont retrouvées, à midi autour d'une bonne table champêtre, dans la cour de Marie-Noëlle. Au menu, kassler, salades et desserts que chacun a préparés.

C'est dans une ambiance fort sympathique que les habitants ont passé un bel après-midi ; le soleil étant de la partie, les enfants ont pu jouer au foot, à la balançoire et même se lancer dans une petite balade à vélo à travers chemins et rues du village.

Brigitte et Marie-Noëlle ont été à l'initiative de cette fête de quartier qui a connu un franc succès grâce à la participation de tous et s'est prolongée jusque tard dans la soirée. Sans nul doute, elle sera reconduite l'année prochaine et qui sait, aura peut-être donné envie à d'autres Boesenois de se retrouver dans des circonstances analogues ?





## 9ème Prix du Grand Ried



Cette année, à l'occasion du 9ème prix du Grand Ried, les organisateurs ont modifié le déroulement de la manifestation. Celui-ci était initialement organisé sur une journée fin septembre. Cette édition a été avancée à début juillet et s'est déroulée sur deux jours, les 7 et 8 juillet.

La première après-midi a été consacrée aux essais et la deuxième à la course elle-même.

La soirée french cancan a permis aux coureurs, et au public présent, de participer à un spectacle très rythmé en musique, danse, ouvrant l'appétit des personnes présentes pour dévorer les tartes flambées.

La course a démarré dimanche matin après la mise en place du circuit, avec l'ensemble des dispositifs de sécurité. Cette édition, comme les précédentes, a traversé les villages de Boesenbiesen et de Schwobsheim.

La météo a été très favorable pendant ces deux journées, permettant au public venu nombreux de profiter du spectacle et des belles mécaniques exposées en dehors des moments de course.



S'en est suivi une démonstration quelque peu bruyante de motos avec le vrombissement des moteurs, le crissement jusqu'à éclatement des pneus puis des quads ont permis de finir en beauté la première manche de la course de régularité.

Pendant ces deux jours, les diverses associations du village ont participé à l'organisation de la fête en marge de cette course et ce avec beaucoup de succès.

## FÊTE DE LA TARTE FLAMBÉE



Les 18 et 19 août s'est déroulée la 23<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Tarte Flambée de Boesenbiesen. La météo, plutôt médiocre jusque-là, a toute fois permis de vivre cette fête dans de bonnes conditions.

Pour les différentes personnes qui ont participé à l'organisation et à la préparation de cette fête, le programme avait commencé début août par la mise en place des deux panneaux publicitaires, et s'était fini le samedi 18 août côté cuisine par la réalisation de la pâte, de la garniture salée et sucrée et sans oublier les oignons. Ces derniers après épluchage et découpage, nous avaient permis de verser quelques larmes en chœur ...

Tout ce travail d'organisation et de préparation, accompagné de la motivation de tous les bénévoles, ont permis de servir des tartes flambées de qualité, appréciées par un public venu nombreux.

La dégustation des Flamekuchen a été agrémentée par les prestations très remarquées des Riedgirls de Boesenbiesen. Le public a d'ailleurs très largement apprécié ce moment.



*Cette 23<sup>ème</sup> édition a été le fruit du travail de l'ensemble des bénévoles, pour lesquels ces moments sont toujours l'occasion de se retrouver !*

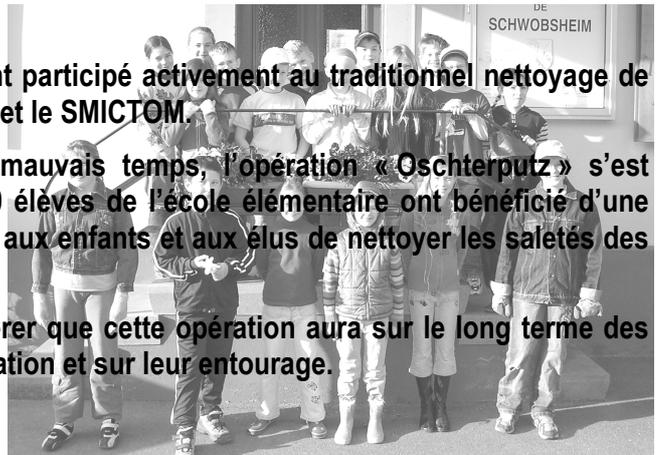
# Les classes de CE2, CM1 et CM2

## OSCHTERPUTZ

Les élèves du RPI Boesenbiesen/Schwobsheim ont participé activement au traditionnel nettoyage de printemps en partenariat avec le Conseil Municipal et le SMICTOM.

Après deux journées reportées pour cause de mauvais temps, l'opération « Oschterputz » s'est déroulée cette fois sous un soleil radieux. Les 20 élèves de l'école élémentaire ont bénéficié d'une leçon d'éco-citoyenneté, grandeur nature. « Est-ce aux enfants et aux élus de nettoyer les saletés des autres ? », s'interroge un parent d'élève.

On peut se poser la question. On peut aussi espérer que cette opération aura sur le long terme des effets pédagogiques bénéfiques sur la jeune génération et sur leur entourage.



## MENUS POETIQUES

### Menu violet

#### **Entrée**

Salade d'aubergines crues

#### **Plat principal**

Du chou violet avec une côtelette cuite aux pétales de tulipe

#### **Fromage**

Du munster aux figues

#### **Dessert**

De la tarte aux myrtilles et des biscuits aux mûres

Thé à la lavande

Papillons parfumés aux lilas

#### **Boissons**

Jus de cassis ou de la bière au raisin

### Menu jaune

#### **Entrée**

Soupe aux patates

Salade d'endive mélangée avec du maïs

#### **Plat principal**

Du riz safrané accompagné d'un œuf à la coque

Des pâtes entourées de citron

#### **Fromage**

Du gruyère avec un yaourt à la banane.

#### **Dessert**

Glace au citron avec biscuit à la vanille

Un bol de sable avec des bouts de pamplemousse

#### **Boissons**

Sirop de citron

Bière



### Menu rouge

#### **Entrée**

Salade de tomates

Jambon de Bayonne et tomate cerise

#### **Plat principal**

Du poivron rouge avec des fraises des bois

Bbifteck saignant

#### **Fromage**

Mimolette, Tartare et Edam

#### **Dessert**

Glace à la cerise accompagnée de groseilles, fraises et framboises

Grand ballon rouge

#### **Boissons**

Vin rouge

Sirop de cerise et sirop de grenadine



### Menu vert

#### **Entrée**

De la mâche, des cornichons

Salade de concombres

#### **Plat principal**

Chou de Bruxelles, petits pois

Rosbif de sauterelle entouré d'épinards et des pâtes vertes

#### **Fromages**

Tartare à la ciboulette et/ou du Boursin

#### **Dessert**

Glace à la pistache accompagnée de pommes vertes, de kiwis

De l'herbe volante

#### **Boissons**

Vin blanc

Jus de pommes, de kiwis et de raisins

Diabolo menthe.



## Ecomusée

Vendredi le 25 mai 2007, nous, les élèves du R.P.I Boesenbiesen-Schwobsheim, nous sommes allés visiter l'Ecomusée d'Ungersheim gratuitement car les CP-CE1 ont gagné un concours de dessin. Là-bas, on a vu des animaux de ferme et des anciennes maisons alsaciennes faites de bois et de torchis. A midi, lors du pique-nique, nous avons approché quelques cigogne de très près : elle avait très envie de goûter à nos sandwiches !

C'était une belle journée

Marie –Laetitia Fahrner, Anaïs et Camille Schnaebele

## Sortie à la piscine

Chaque mardi matin, nous, les enfants de l'école de Schwobsheim, nous allons à la piscine de Marckolsheim à 9 h 30.

La première fois que nous sommes allées à la piscine, nous avons fait deux groupes, un qui s'appelle les bons-nageurs et un autre qui s'appelle les semi-nageurs. Nous faisons des activités amusantes dans l'eau. Les semi-nageurs cherchent des anneaux, ils passent dans un grand cerceau dans l'eau etc....Les bons-nageurs font de beaux plongeurs, ils cherchent des anneaux et passent aussi dans un grand cerceau etc....

Vers 11h10 nous rentrons en bus.

Catherine Fahrner, Cindy Hestin, Julie Rohr

## Blagues

*Quel est le sport le plus fruité ?*

La boxe tu prends des pêches en pleine poire, tu tombes dans les pommes et tout ça pour des prunes !

Un homme préhistorique annonce à sa femme :

- ça y est ! J'ai découvert le feu ! Tu vas pouvoir nous cuisiner plein de plats tout chauds !
- Non. Pas avant que tu n'aies découvert le lave-vaisselle.

Toto où est mort Napoléon ?  
A la page 38 du livre d'Histoire ?

Julien rentre de l'école, tout fier.

- J'ai été le seul à savoir répondre à la question du maître, aujourd'hui !
- Ah oui ! s'étonne sa maman. Et c'était quoi, cette question ?
- Euh ...c'était ...euh ...«Qui a posé ces punaises sur ma chaise ?

M. et Mme SOP on un fils comment s'appelle-t-il ?

Alain (Sopalain)



## Conversations estivales ...

Bonjour Boesenoises et Boesenois, je me présente, je suis le local des pompiers. Durant tout l'été, Xavier et Dorian m'ont tenu compagnie, parfois tous les jours, parfois que quelques heures dans la semaine ... De leurs petites mains, ces deux-là ont tâché de m'aménager au mieux, me confectionnant quelques étagères afin que je sois mieux rangé, et de laisser l'espace au sol plus libre et par conséquent plus accessible. Et puis, j'allai oublier : forts de leur hauteur avec l'échafaudage à leur portée, ils sont venus me protéger d'éventuelles flammes qui pourraient m'être mortelles sans ces couches ignifugeantes qu'ils m'ont soigneusement appliquées. Eh oui, j'en ai passé du temps avec eux cet été, les abritant aussi par temps de pluie, ce qu'ils me rendaient bien au travers des couches de peinture blanche qu'ils ont délicatement déposée dans l'espace accueillant les sanitaires. Quelle aventure que ces quelques mois en leur compagnie ... Et toi qui es-tu ? As-tu aussi côtoyé nos deux employés communaux ?



Moi je suis le tracteur communal, accompagné de ma concubine la remorque. Et sache très cher local, que nous sommes très certainement ceux qui ont partagé le plus d'heures avec eux. Nous sommes devenus, pour tout dire, quasiment indispensables dans leur travail de tous les jours, que ce soit pour leur faciliter le déplacement, pour leur permettre de déménager du matériel d'un lieu à un autre. Mais nos principales fonctions restent tout de même d'assurer la tonte hebdomadaire du ban communal pour ma part, et de favoriser le stockage du gazon en dehors du village pour mon amie la remorque. Et je serais même tenté de te dire charmant local, que nous en avons parcouru des kilomètres ensemble eux et nous. Non vraiment, je pense pouvoir nous affirmer comme leur plus fidèles compagnons. Et vous bien belles fleurs et plantes, vous ont-ils aussi rendu visite de temps à autre ?

Bien sûr, sans quoi nous serions d'une part envahies sous les mauvaises herbes, d'autre part, voilà bien longtemps que nous aurions desséché sous ce soleil de plomb. Certes leur visite n'était pas de longue durée, mais fréquente cependant, car ils avaient bien compris que si eux ont besoin de boire tous les jours, il en est de même pour nous. Qu'en est-il pour vous mademoiselle la balayeuse ?



Pour ma part, leur visite était rodée. Bien souvent le vendredi afin d'offrir un village plus agréable à tous nos habitants, ils venaient me pousser afin que je leur offre mon aide au nettoyage des rigoles, des trottoirs, et autres passages telle la place de l'abri bus, ou bien encore tout autour de la place du village. Mais je doute que notre collaboration leur ait été aussi agréable, car bien souvent ils ont terminé épuisés de par ma difficulté à être déplacée ... Et puis, ils l'ont bien vite senti, rien de tel que le bon vieux balai pour peaufiner le travail et atteindre certains espaces auxquels je ne saurais accéder. Mais ne vous y trompez pas, ils savent reconnaître ô combien je leur facilite les choses et apaise leurs mains. Et vous, quelle était votre relation avec eux durant cet été ?

Nous nous sommes tous les outils dont ils ont pu user par moment. On compte dans nos rangs une ponceuse, une visseuse, un niveau, un casque antibruit, un mètre, toutes les machines de menuiserie, des pinceaux, et pardon pour ceux que nous viendrions à oublier ... Mais vous là-bas d'où sortez-vous ?

Bien que peu imposants, nous, nous leur assurions comme une seconde peau, les protégeant des aléas de certaines activités et d'éventuelles blessures. Que rajouter de plus sur nous, mise à part qu'on leur allait comme un gant ...et bien inutile serait-ce de vous mentionner qu'ils nous avaient maintes fois en mains ...

Les tafeurs de l'été,  
Xavier GASCHY et Dorian WAGNER.

# Association GYM du Grand Ried

*La troisième année de gym a redémarré en septembre avec sur Boesenbiesen 18 personnes qui se retrouvent tous les mardis soirs de 20h30 à 21h30 à la salle associative au dessus de l'école maternelle.*

*Cette année sera marquée par quelques changements. En effet, notre animatrice Corinne PATES qui assurait jusque là l'ensemble des cours sur les communes de l'association du grand ried, est depuis mi-octobre en arrêt de travail...elle justifie d'un repos bien mérité puisqu'elle attend un heureux évènement pour la mi-mars 2008.*

*Les cours du mardi soir concernant Boesenbiesen et Bindernheim sont donc assurés par Marie GACHOTTE, toute jeune diplômée par la fédération française d'éducation gymnastique volontaire, et qui fait cette année ses débuts en animation sportive.*

*Le reste des cours ont été repris par Annette MARCHAL, diplômée de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. Le cours de step de Witternheim a quant à lui été mis en veille.*

*L'association de gym du grand ried compte cette année près de 210 inscrits.*

*Cette année, se rajoute la commune de Baldenheim avec une ouverture de cours le mercredi soir de 20h30 à 21h30 avec 47 personnes inscrites.*

*L'association en profite pour remercier Monsieur le Maire pour sa mise à disposition gracieuse de la salle des associations, sans laquelle nous ne pourrions exercer nos talents de gymnaste, d'autant plus que cette salle à toutes les qualités requises pour ces cours de gym.*



# THEATRE

Après une année sabbatique, la troupe théâtrale de l'ACSL est remontée sur les planches les 24, 25, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre pour présenter la pièce en trois actes de Claude DREYER : « d'Flitterwuche ».



Quoi de plus formidable pour de jeunes mariés que de savourer leur lune de miel, instant privilégié d'une nouvelle vie qui commence mais voilà qu'au lendemain de leur nuit de noces, leur appartement est envahi par les deux familles. Le jeune couple a bien du mal à faire partir tout le monde.

A en croire la profusion des applaudissements et éclats de rire, cette comédie truculente a été appréciée par les adeptes du théâtre dialectal, venus nombreux.

Les différents rôles ont été incarnés par Josiane et Muriel BRAUN, Patrice et Sébastien DEMOUCHE, Elodie et Marie-Odile DENU, Mathieu LAUFFENBURGER et Sarah PRECHTL, sous la houlette de Lucienne HURSTEL.

Tous les membres du groupe théâtral méritent nos vives félicitations et tout particulièrement Elodie et Sarah, nouvelles recrues, qui ont brillamment réussi leur baptême des planches.

L'auteur de la pièce, présent lors de la dernière représentation a fait de nombreux éloges à toute la troupe théâtrale et a vivement remercié le public si chaleureux. Claude DREYER a souligné que le théâtre alsacien, avec plus d'un millier de représentations et près de 300 000 spectateurs par année, reste le vecteur de base pour la promotion de notre langue régionale.

*Liewi Théàterfrend, merci fer eiri Unterstetzung !*



*Le dimanche 19 novembre 2007, Bernard FISCHER, vice-président du Conseil Général e Orésident du Groupement Sud, le conseiller général Gérard SIMLER, el député Antoine HERTH, les maires des communes environnantes, le colonnel GAUDON, directeur des services d'incendie et de secours, les commandants LORENTZ et WILLIG ainsi que les sapeurs pompiers volontaires, les chefs de corps des communes environnantes et les habitants du village étaient réunis devant le nouveau local de rangement associatif. Ce jour là on célébraït :*

## INAUGURATION DU LOCAL DE RANGEMENT ASSOCIATIF

Le nouveau local des sapeurs pompiers attenant à l'atelier communal a été présenté.

Un bâtiment à ossature bois avec une finition extérieure s'intégrant dans l'environnement et don le permis de construire a été accordé le 29 avril 2005. Un bâtiment fonctionnel, qui répond à des qualités environnementales et énergétiques très poussées, équipé d'un puits qui fournit l'essentiel du chauffage.



Le montant de l'ensemble se monte à 180 000 €, cofinancé par la Région Alsace à hauteur de 20% sur le lot bois, le Conseil Général du Bas-Rhin et une dotation parlementaire. Il aura également nécessité 3 500 heures de bénévolat qui ont permis de limiter l'incidence financière pour la commune.

A l'arrière de ce bâtiment une serre a été édiée. Elle facilitera le travail de Nicole, chargée du fleurissement. Cet outil lui est indispensable et permettra à la commune de conforter ses « trois fleurs » et pourquoi pas d'espérer en accrocher une supplémentaires...

### **Le local de rangement associatif en chiffres**

Le local de rangement associatif c'est :

- 3 ans de chantier
- 3 500 heures de travaux en régie
- Une quinzaine d'entreprises qui sont intervenues
- Une quinzaine de bénévoles de la commune (conseil municipal, pompiers, habitants) qui ont travaillé sur ce bâtiment

Mais c'est aussi un budget. Pour permettre cette réalisation différentes subventions ont été sollicitées auprès des organismes concernés, un prêt a été contracté. Nous vous présentons ci-après d'une part l'état des dépenses au 06/12/2007. En effet, à ce jour, il reste encore quelques factures en attente de paiement. D'autre part le plan de financement définitif est détaillé.

**Etat des dépenses réalisées au 06/12/2007**

N°	Dénomination	H travaux en régie	Montant H.T. réalisé
1	Ossature bois et panneaux de toiture		61 255.86 €
2	Fondations	600	16 410.58 €
3	Couverture	400	6 323.47 €
4	Menuiserie extérieure		3 494 .00 €
5	Menuiserie intérieure		2 315.00 €
6	Finitions et isolation intérieure	800	6 477.50 €
7	Visserie	600	418.89 €
8	Finitions extérieures et bardage bois		8 354.46 €
9	Zinguerie		2 676.54 €
10	Métallerie serrurerie		4 266.00 €
11	Porte industrielle alu		5 124.00 €
12	Chauffage	300	6 017.74 €
13	Electricité		9 267.43 €
14	Sanitaire	400	2 340.03 €
15	Plafonds suspendus		2 367.76 €
16	Carrelage		1 964.96 €
17	Aménagement extérieur	400	3 964.37 €
18	Peintures sur bois		4 046.73 €
19	Branchements (eau, assainissement, EDF)		7 776.23 €
	<b>SOUS TOTAL TRAVAUX H.T.</b>		<b>157 861.56 €</b>
	Honoraires		1 079.98 €
	<b>TOTAL H.T.</b>		<b>158 941.54 €</b>

**Plan de financement définitif**

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Travaux de construction réalisés	157 861.56 €	Réserve Parlementaire	15 000.00 €
Travaux en cours	21 058.46 €	Subvention Conseil Général 67	67 862.81 €
Honoraires	1 079.98 €	Subvention BOIS Conseil Régional	20 168.53 €
		Autofinancement	76 967.66 €
<b>TOTAL</b>	<b>180 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>180 000,00 €</b>

**NB** : pour permettre le paiement de ces dépenses, la commune a souscrit un emprunt de 70 00 € sur 15 ans. Cependant, le local devant servir en partie à la section locale des sapeurs pompiers pour le stockage de leur matériel, le SDIS du Bas-Rhin versera à la commune un loyer, au titre de la mise à disposition d'un local. Cette contribution permettra le remboursement du prêt.

## PASSATION DE COMMANDEMENT



RUDLOFF Jérôme en tant que chef de corps le 21 août 1984.

C'est le jour de l'inauguration du nouveau local que le lieutenant Claude SIMLER, chef de section depuis 23 ans, a décidé de passer la main, après 37 années d'engagement.

Arrivé en 1970 au sein du corps local des sapeurs pompiers, Claude a toujours été motivé. Il est nommé caporal en 1979 et accède au grade de sous-lieutenant et prend la succession de

Il le restera pendant 23 ans, également en tant que président de l'amicale, d'abord avec un corps indépendant et les faibles moyens d'une petite commune puis au sein de l'UT de Sundhouse. Durant son mandat, il a suivi toutes les évolutions importantes et principalement celles liées à l'intégration à l'unité territoriale. Lors de son dernier chantier, avec la construction du nouveau local, il s'est beaucoup investi et n'a pas compté ses heures.

Claude a été remercié pour ces années de disponibilité et de dévouement. Le Maire, Jean-Blaise LOOS, le nouveau présenté de l'Amicale, Laurent BRAUN, ont fait son éloge. Au nom de l'union départementale des sapeurs pompiers, le commandant Georges WILLIG lui a remis la médaille d'honneur départementale en écriin de l'UDSP. Un arrangement floral a été remis à son épouse. Au cours de la cérémonie, le lieutenant Claude SIMLER a été élevé au grade de capitaine honoraire par le commandant LORENTZ.



Le caporal Benoît RUDLOFF lui succède en tant que chef de section. Benoît est entré au corps des sapeurs pompiers le 15 novembre 1989. Il est nommé caporal le 15 juin 1997. A l'occasion de sa prise de fonction en tant que chef de section, il est élevé au grade de sergent par le commandant Jean-Jacques LORENTZ, chef de groupement. En devenant chef de section, Benoît suit les traces de son père.

# LOTISSEMENT NACHTWEID

Les conclusions du Grenelle de l'environnement au niveau des exigences énergétiques pour les maisons d'habitation sont les mêmes que ceux figurant dans notre cahier des charges.

Cela prouve la pertinence de notre analyse.

Quelques mots sur les travaux de viabilisation : démarrés courant juin, il se sont enlisés au mois de juillet. La mise en place du réseau d'assainissement est vite devenue impossible. Avec les moyens de pompage supplémentaire ainsi qu'un bassin d'infiltration ont permis de poser le réseau d'assainissement servant également de bassin d'orage pour cette tranche et les tranches futures. Le reste des travaux est en cours d'achèvement. La vente devrait pouvoir intervenir d'ici la fin de l'année 2007.



Du côté des futurs acquéreurs, le travail ne manque pas. Les premières esquisses voient le jour avec des bilans thermique, au premier examen, pas toujours conformes aux exigences. Cela prouve qu'à date d'aujourd'hui, il est presque impossible de construire une maison basse consommation sans s'adjoindre les services d'un bureau d'études thermiques.

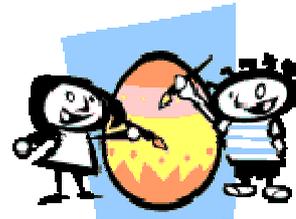
De nombreuses réunions ont permis de préparer, d'expliquer le niveau d'exigence, de trouver des solutions de contrôle pour valider les calculs théoriques.



# Club des Jeunes Boesnebiesen

*Le club des jeunes organise au cours de l'année différentes manifestations...*

L'opération de Pâques, pour sa 11<sup>ème</sup> édition, a connu toujours autant de succès chez les enfants. Jeux de logique, d'adresse, de réflexion pour les plus grands, bricolages, histoires de lapins, d'œufs pour les plus jeunes sont les ingrédients de cette matinée très appréciée et qui se termine par la chasse aux œufs et la remise des prix aux vainqueurs.



Aux environs de midi, quelques parents et des élus ont rejoint l'équipe des animateurs en guise de soutien pour cette initiative et l'apéritif a été pris dans une ambiance bien sympathique.

Dès le mois de juillet, quelques membres, très motivés, se sont investis pour réactualiser le décor en vue de la soirée MACUMBA. Dès 20 heures en ce 4 août 2007, on sentait une certaine effervescence dans le village, traversé par de nombreux jeunes du secteur se rendant au terrain de foot. La soirée a débuté par un concert proposé par le groupe NOBIUM, trois jeunes amateurs de rock, talentueux. Après une petite heure, le DJ C'DRIC a pris les rênes de la soirée. Grâce à une musique appropriée, attendue par les jeunes avec impatience, il a su drainer la foule sur la piste qui ne désemplissait plus. Cette excellente ambiance leur a permis de se défouler jusque tard dans la nuit.



Le lendemain, une vingtaine d'équipes se sont affrontées pour le traditionnel tournoi de volley sur herbe sous un ciel clément et une météo favorable. Une minutieuse préparation, des tableaux distribués à l'avance, une organisation bien orchestrée sont les points forts de ce tournoi qui aurait pu inscrire quelques équipes supplémentaires. Pendant que les équipes répondaient à l'appel au niveau des terrains, quelques habitants du village profitaient de l'ombre pour converser et appréciaient ce moment de convivialité et de retrouvailles.

C'est avec impatience que les jeunes attendent le 31 octobre pour renouer avec la tradition d'HALLOWEEN. Une cinquantaine de membres du CJB a répondu à l'invitation du comité. Déguisés en fantômes, lutins, sorcières ou diables, ils ont envahi, dès 18h45, le local décoré pour la circonstance par des mains expertes. Ils y ont partagé le dîner préparé et servi par les aînés du club. Une ambiance survoltée y régnait en attendant le feu vert pour hanter les rues du village, à la recherche de bonbons ou de friandises. Grimés et déguisés, les enfants, répartis en groupes, sont allés de maison en maison, encadrés par les aînés pour sécuriser le cortège. Ils ont récolté de nombreuses sucreries auprès des habitants et ont rempli la remorque qui les accompagnait. Sorcières, diables et autres horribles monstres sont retournés ensuite au local terminer cette soirée et récupérer une partie de la récolte partagée entre les participants.



# OWEROT

Voilà la 3<sup>ème</sup> année qu'OWEROT réunit chaque deuxième lundi du mois une trentaine de personnes ayant envie de jouer, bavarder, s'instruire, voyager, se rencontrer. Il est vrai que nous nous voyons tous entre voisins, mais il est aussi agréable de rencontrer ceux qui habitent à l'autre bout du village. Ne faisons-nous pas partie de cette grande famille de « BIASER » ?

Et qui dit famille, dit aussi rencontres, se sentir proches, se parler, bavarder... Dans une famille on se serre les coudes, on se réjouit ensemble lors d'un événement heureux, hélas on pleure aussi lors de la disparition d'un membre de la famille.

Monsieur Gustave MATTERN nous a quittés au mois d'avril. Tous l'ont connu, apprécié, estimé en tant qu'instituteur ou secrétaire de mairie. Il laisse dans notre association le souvenir d'un homme paisible qui a tenu à être membre d'OWEROT et a encore participé à la dernière assemblée générale de décembre 2006. La grande famille des BIASER a témoigné toute sa sympathie à son épouse et à ses enfants en participant nombreux à la cérémonie de ses funérailles.

La vie continue malgré tout !

Nous avons repris le train de nos sorties au printemps pour visiter l'ancienne forge ZUMSTEEG, le KÄSEMUSEUM à Endingen, le moulin HERRENMÜHLE à Marckolsheim ou simplement pour pique-niquer au terrain de sport, jouer aux cartes, faire un Loto. Au mois de mai, une sortie plus lointaine nous a emmenés jusqu'à LUCELLE, découvrir le Sundgau et ses carpes frites ainsi que le musée du papier peint à RIXHEIM.

Après la pause estivale, ARSENE et HERMINE nous ont tous conviés à leurs Noces d'Or. Là aussi, la grande famille des BIASER s'est réunie, cette fois dans la joie, pour leur souhaiter de nombreuses années de bonheur.

Une autre grande excursion que nous avons partagée avec les joueurs de cartes nous a menés dans le nord de l'Alsace à GUNSTETT pour la visite d'un verger. Nous nous sommes laissés instruire sur les meilleures méthodes de culture et de traitement des arbres fruitiers et des poiriers en particulier. La journée s'est terminée aux Haras de PFAFFENHOFFEN.

L'année tire lentement vers la fin et le président n'a qu'un souhait : c'est de voir s'agrandir notre cercle de famille !



## Le mot du président :

Mon souci permanent est de renouveler le club avec de jeunes retraités. Merci à ceux qui nous ont déjà rejoints. Le but principal est de partager des moments agréables, attractifs et simples au profit de chacun.

A bon entendeur, salut !

J.Z.

# LES Sapeurs Pompiers



La section et l'amicale des Sapeurs Pompiers de Boesenbiesen ont connu une année 2007 bien remplie !

Fort heureusement, ce n'est pas le nombre des interventions qui a augmenté, seuls quelques destructions de nids de guêpes sont à signaler dans notre commune.

Petit rappel : depuis la mise en place de la départementalisation, la section de Boesenbiesen intervient très régulièrement lors d'incidents divers sur l'ensemble de l'unité territoriale de Sundhouse. L'amicale tient à féliciter les pompiers effectuant des astreintes, parfois contraignantes, mais qui permettent la mise en application des formations et recyclages.

L'amicale a connu de grands moments en 2007. Petit retour en arrière sur ces différents évènements :

- **Début mai : renouvellement des statuts.** Désormais, les vétérans et les conjoint(e)s peuvent intégrer l'amicale afin d'apporter un souffle nouveau au groupe.

Nomination d'un nouveau comité directeur :

Président : Laurent BRAUN

Trésorier : Mathieu LAUFFENBURGER

Secrétaire : Patrice SIMLER

ainsi que Stéphane BRAUN, Jean-Marie DENU, Dominique GASCHY, Raphaël HURSTEL, Benoît RUDLOFF et Claude SIMLER au titre de Président honoraire.

- **Remise du nouvel insigne des pompiers** au Centre de Secours de Sundhouse en mai.
- La **course de motos anciennes** s'est déroulée cette année sur 2 jours (les 7 et 8 juillet). Les membres de l'amicale se sont investis au côté des 3 associations locales.
- Après ce dur week-end de labeur nous nous sommes tous retrouvés autour du désormais traditionnel **barbecue** le 15 juillet au terrain de sport.
- Le grand évènement de l'année fut bien sûr **l'inauguration du local associatif et la passation de commandement** le 18 novembre 2007. Après la cérémonie officielle, un vin d'honneur et un repas furent servis. La population a pu visiter les locaux tout au long de la journée. Benoît RUDLOFF a pris le commandement de la section.
- Cette riche année s'est clôturée par la **soirée Sainte Barbe** le 8 décembre 2007.

L'amicale tenait à saluer l'investissement et le dévouement de Claude SIMLER qui fut pompier volontaire pendant 37 ans dont 23 années en tant que chef de corps et président de l'amicale. Claude reste aujourd'hui toujours actif au sein de l'amicale.

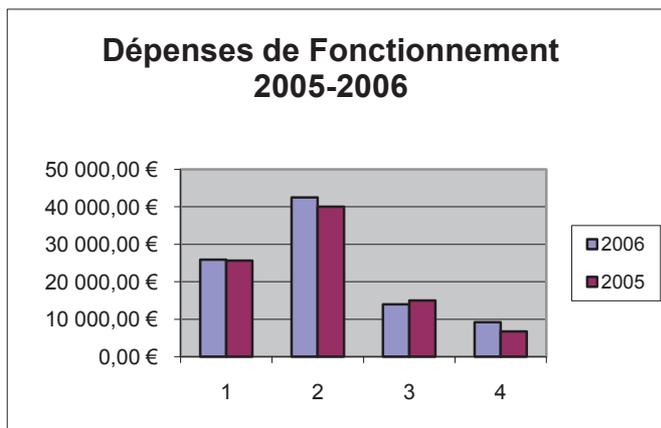
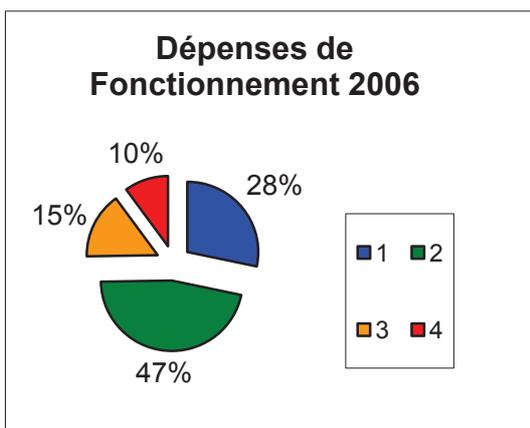


Pour le mot de la fin, nous tenons à vous remercier pour votre chaleureux accueil et votre générosité lors de la présentation des calendriers le

11 novembre dernier.

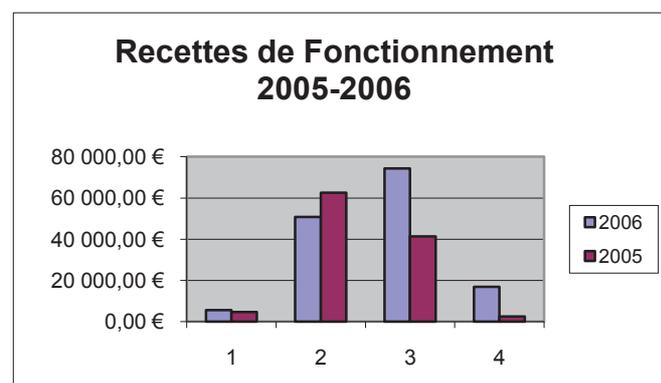
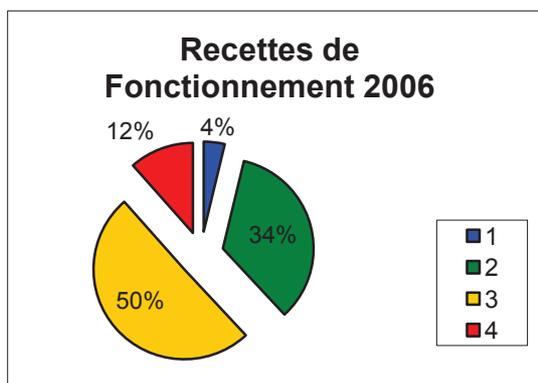
**Dépenses de FONCTIONNEMENT 2006**

Catégorie de Dépenses	Montant en €	
	2006	2005
Charges à caractère général (1)	25 900,22 €	25 605,62 €
Charges de personnel et frais assimilés (2)	42 534,45 €	40 045,97 €
Charges de gestion courante (3)	13 931,12 €	14 976,48 €
Charges financières et exceptionnelles (4)	9 196,43 €	6 741,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>91 562,22 €</b>	<b>87 369,81 €</b>



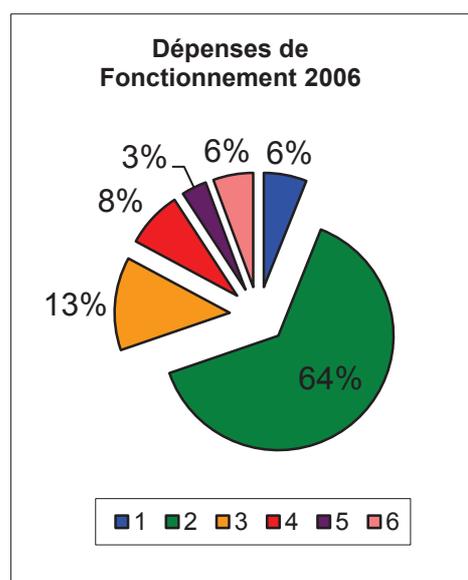
**Recettes de FONCTIONNEMENT 2006**

Catégorie de Recettes	Montant en €	
	2006	2005
Produits des services et ventes diverses (1)	5 522,61 €	4 669,59 €
Impôts et taxes (2)	50 729,44 €	62 637,75 €
Dotations et participations (3)	74 396,86 €	41 363,66 €
Autres produits (4)	16 953,54 €	2 513,45 €
<b>TOTAL</b>	<b>147 602,45 €</b>	<b>111 184,45 €</b>



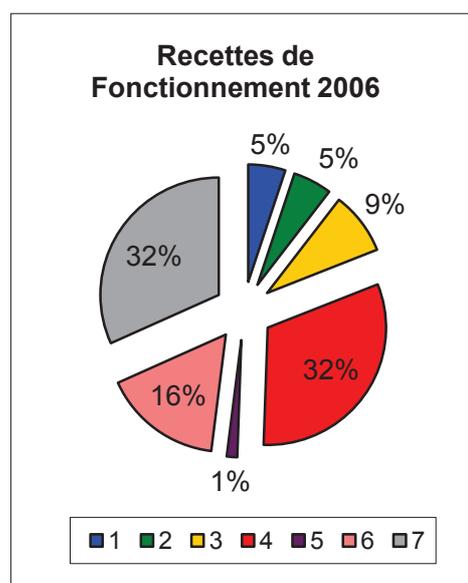
**Dépenses d' INVESTISSEMENT 2006**

Catégorie de Dépenses	Montant en €
	2006
Bâtiment Mairie Ecole	9 058,50 €
Local de rangement associatif	95 852,00 €
Travaux éclairage public	19 848,66 €
Remboursement d'emprunts	12 000,00 €
Lotissement NACHTWEID (études)	5 300,00 €
Dépenses diverses d'investissement	8 457,69 €
<b>TOTAL</b>	<b>150 516,85 €</b>



**Recettes d' INVESTISSEMENT 2006**

Catégorie de Recettes	Montant en €
	2006
Subventions (Mairie Ecole)	7 891,47 €
Subventions (Rue de Mussig)	8 260,95 €
P.V.N.R.	13 356,00 €
FCTVA	49 056,73 €
Recettes d'investissement diverses	2 221,28 €
Excédent d'investissement reporté	25 319,02 €
Excédent de fonctionnement reporté	49 332,30 €
<b>TOTAL</b>	<b>155 437,75 €</b>



**BALANCE GENERALE - exercice 2006**

<b>Recettes</b>	fonctionnement	147 602,45 €
	investissement	188 098,10 €
	<b>TOTAL</b>	<b>335 700,55 €</b>

<b>Dépenses</b>	fonctionnement	91 562,22 €
	investissement	119 014,73 €
	<b>TOTAL</b>	<b>210 576,95 €</b>

**Résultat de clôture de l'exercice : 125 123,60 €**

## BON A SAVOIR...

### VOS PAPIERS D'IDENTITE

#### **Carte Nationale d'Identité (CNI)**

La CNI est **valable 10 ans**.

Que ce soit pour une première demande, un renouvellement, un remplacement pour perte ou vol, la procédure et les pièces à fournir sont les mêmes :

- 2 photos d'identité (3,5x4,5 cm ; identiques ; de face ; tête nue ; sur fond blanc ; neutre et uni ; en couleur ou en noir et blanc)
- un justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, France Telecom, etc...)
- copie intégrale de votre acte de naissance (demandé par la mairie) ou livret de famille des parents
- Ancienne CNI, le cas échéant la déclaration de perte/vol effectuée en Gendarmerie.

Les personnes **majeures doivent se présenter en personne** afin de signer et d'apposer l'empreinte (à partir de 14 ans).

**Pour les mineurs, la présence du représentant légal est nécessaire.**

Le **délai de délivrance est estimé à 4 semaines**, veuillez faire vos démarches à temps.

#### **Autorisation de sortie du territoire**

Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une CNI en cour de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans.

Pour obtenir cette autorisation, la personne qui détient l'autorité parentale doit se présenter à la mairie de son domicile munie du livret de famille, de sa CNI et de celle du mineur concerné.

Cette autorisation est **valable 5 ans**.

#### **Passeport**

Pour effectuer une demande de passeport électronique, veuillez vous présenter en mairie munie des pièces suivantes :

Pour les majeurs :

- 2 photos d'identité (3,5x4,5 cm ; identiques ; de face ; tête nue ; sur fond blanc ; neutre et uni ; en couleur ou en noir et blanc)
- un justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, France Telecom, etc...)
- copie intégrale de votre acte de naissance (demandé par la mairie) ou livret de famille des parents
- 60 € en timbres fiscaux
- copie d'un document officiel avec photo (CNI, permis de conduire, etc.)

Pour les mineurs :

- 2 photos d'identité (3,5x4,5 cm ; identiques ; de face ; tête nue ; sur fond blanc ; neutre et uni ; en couleur ou en noir et blanc)
- un justificatif de domicile du représentant légal en original (facture EDF, France Telecom, etc...)
- copie intégrale de votre acte de naissance (demandé par la mairie) ou livret de famille des parents
- copie intégrale de l'acte de naissance (demandé par la mairie) et d'une pièce d'identité avec photo (CNI, permis de conduire, etc.) du représentant légal

Le **délai de délivrance** pour un passeport est estimé **entre 6 et 8 semaines**, veuillez faire vos démarches à temps.

## BON A SAVOIR...

### DEMARCHE CITOYENNE

#### ***Elections : inscription sur les listes électorales***

- en 2008 : Elections municipales et cantonales les 9 et 16 mars.
- Inscription sur les listes électorales : l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année, vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.

Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**L'inscription est possible jusqu'au 31 décembre 2007. Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie.**

#### ***Recensement militaire***

Le recensement militaire des jeunes filles et garçons à l'âge de 16 ans est obligatoire et s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté en 3 étapes :

- enseignements des principes de défense dispensés à l'école
- recensement obligatoire à 16 ans
- Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD)

#### Comment faire ?

Vous devez vous inscrire (ou vous faire inscrire par l'intermédiaire de votre représentant légal) à la mairie de votre domicile le mois suivant votre 16<sup>ème</sup> anniversaire ou dans les trois mois qui suivent. Munissez vous d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement ainsi qu'un livret d'information vous seront délivrés par la mairie. Le recensement vous permettra de vous inscrire aux examens (BAC ? BEP, permis de conduire, etc.), d'effectuer votre JAPD et de faciliter votre inscription sur les listes électorales.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 03.88.85.30.81 ou le Bureau du Service National au 03.90.23.37.52.**

#### ***BOESENBIESEN est devenu une ECO COLLECTIVITE***

En date du 12 mai 2007, la commune de BOESENBEISEN a signé la charte des ECO COLLECTIVITES. **La collectivité s'engage pour le tri et la réduction des déchets** en appliquant les actions suivantes : TRIER PLUS, GERER MIEUX LES DECHETS TOXIQUES ET LES DECHETS VERTS, CONCOMMER MIEUX, GASPILLER MOINS ET INFORMER PLUS.

Dans ce cadre :

- une **boîte COREPIL** est mise à la disposition de tous à la mairie. Elle est destinée à collecter les piles usagers.
- La **collecte des vieux papiers** est reconduite et aura lieu le **09/04/2008 et le 29/10/2008**. La benne sera à disposition de tous dans la Rue de l'Ecole et le Club des Jeunes organisera le ramassage devant les maisons.

**La commune compte sur le soutien et la participation de tous les habitants à cette démarche ECO CITOYENNE !**

## BON A SAVOIR...

### REFORME DU PERMIS DE CONSTRUIRE

La réforme du permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2007. L'ordonnance n° 2005-1527 du 8 décembre 2005 relative au permis de construire constitue le premier acte de cette réforme.

#### ***Les fondamentaux de la réforme***

Les éléments essentiels de la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme sont les suivantes :

⇒ **Des procédures regroupées.** Face à la multiplication des régimes d'autorisation ou de déclaration dans le code de l'urbanisme, le décret a pour effet de fusionner les 11 autorisations et 5 régimes de déclarations existants en 3 permis et une déclaration préalable :

- permis de construire,
- permis d'aménager,
- permis de démolir.

Des champs d'application plus précis : la liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration sera fixée de façon exhaustive.

⇒ **Des délais d'instruction garantis et un contenu précis des dossiers de demande.**

Un "délai de base" sera fixé par le décret. Il figurera sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie. De plus, le décret précisera de façon exhaustive la liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de permis ou à une déclaration préalable.

⇒ **Une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes.**

Lors du dépôt de la demande, de nombreux éléments deviennent déclaratifs, et le service instructeur n'a pas à assurer de vérification préalable. Lors de l'achèvement des travaux, la réforme modernise le régime du contrôle de la conformité des travaux.

#### ***Dans quel cas faut-il demander un permis de construire, un permis d'aménager ou faire une déclaration préalable ?***

⇒ **Construction nouvelle**

- L'édification d'une construction nouvelle est par principe soumise à un permis de construire.
- Toutefois, les constructions de petites tailles sont soumises à une simple déclaration préalable.
- Les constructions très petites ou temporaires sont dispensées de toute formalité.

⇒ **Travaux exécutés sur une construction existante**

- Les travaux exécutés sur une construction existante sont en principe dispensés de formalité.
- Toutefois, les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis de construire.
- D'autres travaux sont soumis à simple déclaration préalable.

⇒ **Aménagements**

- Les aménagements sont en principe dispensés de formalité.
- Toutefois, les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis d'aménager.
- D'autres aménagements sont soumis à simple déclaration préalable

#### ***Formulaire et renseignements***

Les formulaires habituels ont été remplacés. Les nouveaux sont disponibles en mairie ou en ligne sur le site [www.nouveaupermideconstruire.gouv.fr](http://www.nouveaupermideconstruire.gouv.fr).

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter la mairie ou les services de la DDE à Sélestat (coordonnées sur e bloc notes).

## INFOS PRATIQUES - SERVICES

### Archivage : combien de temps faut-il les garder ?

**NE JAMAIS JETER :** livret de famille - contrat de mariage - jugement de divorce - donations - livret militaire - certificats de travail - bulletins de salaires - allocations chômage - titres de pensions civiles et militaires - actes de propriété et actes notariés - dossiers médicaux.

**30 ans :** factures de constructeurs, des entrepreneurs - honoraires d'architecte, de consultations et de plaidoirie d'avocat - reconnaissances de dette entre particuliers - pièces justificatives de droit à pension alimentaire, rente viagère, pièces de banque - frais de séjour en hôpital.

**10 ans :** devis, contrats et factures d'artisans, factures de réparations et travaux faits par un commerçant - relevés bancaires - contrat et justificatifs de remboursement de crédit immobiliers - relevés et justificatifs de paiement des charges de copropriété, procès-verbaux des assemblées générales.

**5 ans :** quittances de loyers et charges locatives, relevés de charges immobilières, baux de location (5 ans après le départ) - facture EDF GDF - justificatifs du paiement des salaires (employé de maison), des aréages des rentes viagères et des pensions alimentaires, des cotisations ASSEDICS, des intérêts d'emprunt - avis d'échéance et justificatifs

de paiement des contrats d'assurance

vie, de notes de frais de notaires à partir de la date des actes - notes de frais et salaires des avocats quand l'affaire n'est pas terminée.

**3 ans :** preuve de paiement des impôts et taxes, double déclaration de revenus - quittance de redevance télé - justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale, de retraite (artisans et commerçants).

**2 ans :** facture d'eau, d'achats de marchandises, de prime d'assurances (autre qu'une assurance vie) - bordereaux de prestations de sécurité sociale et familiales - contrat de crédit à la consommation et justificatifs de remboursement (2 ans après la fin du remboursement) - notes de frais et salaires des avocats (affaires réglées), actes de médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens.

**1 an :** facture de téléphone pour France Telecom (3 ans pour le Fisc), de transporteur, de ramonage - notes de frais et salaires des huissiers - justificatifs du paiement du prix de pension des enfants.

**6 mois :** note d'hôtel et de traiteurs, d'honoraires de professeurs pour les leçons particulières payables mensuellement (5 ans, si leçons données par trimestre ou an).

### Permanence de garde médicale

A compter du 5 mars 2007, le secteur de garde médicale auquel accepte de participer votre médecin traitant va être agrandi au(x) secteur(s) voisin(s). de ce fait, le fonctionnement de ce service va être modifié. Ainsi, le médecin de garde continuera à assurer une permanence médicale :

- samedi après midi : 13h à 20h
- dimanche et jours fériés : 8h à 20h
- toutes les nuits : 20h à 8h

Uniquement sous forme de consultations au sein de son cabinet médical.

Pour tous recours au médecin de garde, il vous faudra téléphoner au **03.88.11.69.00** afin de déterminer, avec la régulation médicale, la réponse appropriée à votre demande de soins selon votre état de santé et vous indiquera le lieu de consultation du médecin de garde.

## BON A SAVOIR

Pour les personnes en incapacité physique justifiée de se déplacer, une solution alternative sera proposée.

Il est rappelé que la réponse à toute urgence médicale est du ressort de l'AIDE MEDICALE URGENTE (15), la permanence médicale étant réservée aux soins non programmés durant les heures de permanence de soins et ne pouvant être reportés aux heures normales d'ouverture des cabinets médicaux.

### **TIGR (Transport Intercommunal du Grand Ried)**

Le TIGR est le transport de personne à la demande de la Communauté de Communes du Grand Ried (CCGR).

#### Comment utiliser le TIGR ?

- Appelez le 0 810 401 232
- Prenez rendez vous
- (24h à l'avance)
- A l'arrivée du taxi, signez la prise en charge et réglez 2 €
- Laissez vous transporter



#### Quand ?

- Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h (jours ouvrables uniquement).
- Pour le transport des personnes à mobilité réduite : lundi, mercredi et vendredi de 10h à 17h (réservation obligatoire).

⇒ **IMPORTANT** : ce service est ouvert à toutes personnes, quel que soit l'âge et le motif du déplacement à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social.

⇒ **NOUVEAU** : rejoignez Sélestat via Muttersholtz et le TIS (ccorespondance) pour 3 € (2 € TIGR + 1 € TIS).

Des plaquettes d'informations sont disponibles en mairie au siège de la CCGR à Sundhouse.

### **MEDIATHEQUE DU GRAND RIED**

3 place de la mairie  
67820 WITTISHEIM  
03 8 85 87 08

[mediatheque@cc-grand-ried.fr](mailto:mediatheque@cc-grand-ried.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h-18h  
Mardi : 14h-18h  
Merc. : 9h-12h  
          14h-16h  
Vend. : 16h-20h  
Samedi : 9h-12h

Inscriptions : l'accès à la médiathèque est libre et gratuit pour tous.

Pour emprunter des documents il est indispensable de souscrire un abonnement. Ce dernier est valable un an à partir de la date d'inscription.

#### Tarifs :

- Jusqu'à 12 ans : gratuit
- Tarif réduit : 5 €
- Plein tarif : 10 €



La médiathèque du Grand Ried c'est 11 000 livres, 2 500 CD, 800 partitions, 1 500 vidéos (DVD et VHS), 6 postes informatique avec accès Internet, 25 abonnements (magazines et journaux).

**Des plaquettes d'informations sont disponibles en mairie, au siège de la CCGR à Sundhouse ou directement en mairie.**

**Mairie de BOESENBIESEN**

22, Rue Principale  
67390 BOESENBIESEN

Tél./Fax : **03.88.85.30.81**

[communedeboesenbiesen@wanadoo.fr](mailto:communedeboesenbiesen@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture :**

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Jeudi 17h à 19h

**Communauté de Communes  
du Grand Ried**

25 Rue des Artisans  
67920 SUNDHOUSE

Tél. : **03.88.85.89.25**

Fax : 03.88.85.89.24

Mél : [contact@cc-grand-ried.fr](mailto:contact@cc-grand-ried.fr)

Site : [www.cc-grand-ried.fr](http://www.cc-grand-ried.fr)

**Trésorerie de MARCKOLSHEIM**

1, Rue de la Garonne  
BP 12  
67390 MARCKOLSHEIM

Tél. : **03.88.92.50.58**

Fax : 03.88.92.52.41

**Horaires d'ouverture :**

- ⇒ Lundi à jeudi : 8h30 à 12h  
13h30 à 16h30
- ⇒ Vendredi : 8h30 à 12h  
13h30 à 16h

**SOUS PREFECTURE de  
Sélestat Erstein**

4 Allée de la 1ère Armée  
BP 208

67604 SELESTAT Cedex

Tél. : **03.88.58.83.58**

Fax : 03.88.58.83.68

**Horaires d'ouverture :**

- ⇒ Lundi, mardi et jeudi 8h-12h  
13h-16h30
- ⇒ Mercredi 8h-12h
- ⇒ Vendredi 8h-12h

**Centre des Impôts Fonciers  
de Sélestat**

5 Rue de la Paix  
67600 SELESTAT

Tél. : **03.88.58.89.89**

Fax : 03.88.92.09.75

**Horaires d'ouverture :**

- ⇒ Du lundi au vendredi :  
8h30 à 12h 13h30 à 16h

**CPAM Sélestat**

2 Avenue Schweisguth  
67600 SELESTAT

Tél. : **0 820 904 152**

Fax : 03.88.82.97.10

Mél : [contact.ameli@cpam-selestat.cnamts.fr](mailto:contact.ameli@cpam-selestat.cnamts.fr)

Site : [www.selestat.ameli.fr](http://www.selestat.ameli.fr)

- ⇒ Ouvert du lundi au vendredi  
de 7h45 à 16h

**SMICTOM d'Alsace Centrale**

2, Rue des Vosges  
67750 SCHERWILLER

Tél. : **03.88.92.27.19**

Fax : 03.88.92.27.01

**Horaires d'ouverture :**

- ⇒ Du lundi au jeudi de 8h à 17h
- ⇒ Vendredi de 8h à 16h

**Autres déchetteries :**

- ⇒ Du 01/03 au 31/10 **8h-12**  
**13h-18h**
- ⇒ Du 01/11 au 28/02 **8h-12h**  
**13h-17h**

*Besoin d'un renseignements  
administratif?*

**ALLO SERVICE PUBLIC**

**3939**

ou

**[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

